

Données  
sociodémographiques **en bref**

Février 2014 | Volume 18, numéro 2

**La tenue d'un budget dans le ménage**par Suzanne Asselin<sup>1</sup>

Nos connaissances sur la consommation des ménages à l'échelle microéconomique se concentrent habituellement sur les catégories de dépenses, un domaine d'ailleurs bien couvert par l'*Enquête sur les dépenses des ménages*. Mais il n'en est pas de même pour la gestion de ces dépenses. En effet, l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* (ECCF) de 2009, réalisée auprès des personnes, offre quelques éléments d'information sur ce sujet. La présence et le respect d'un budget dans le ménage ainsi que la capacité financière du ménage à supporter une dépense imprévue sont notamment abordés dans cette enquête.

Tout comme ces questions font rarement l'objet d'une collecte de données, les analyses qui en découlent sont aussi peu abondantes. Selon Luong (2011), la tenue d'un budget est plus fréquente pour les personnes vivant dans les familles canadiennes à faible revenu sans gagne-pain que pour les autres personnes vivant dans les familles à faible revenu ayant au moins un gagne-pain, mais les secondes arrivent un peu mieux à respecter le budget. Quant à l'étude de Keown (2011), elle montre une association entre certains comportements

financiers, dont le respect du budget et de meilleures connaissances financières de la population canadienne évaluée objectivement par le module du jeu-questionnaire de l'ECCF 2009.

Cet article vise à améliorer nos connaissances sur ce thème. Dans un premier temps, l'étude explore la tenue d'un budget<sup>2</sup> et le respect de celui-ci selon certaines caractéristiques. Dans un deuxième temps, on examine le lien entre l'incapacité à assumer une dépense imprévue et le revenu du ménage.

**Profil de la population selon les caractéristiques financières du ménage**

Selon les résultats de l'ECCF en 2009 (tableau 1), une seule personne est responsable des dépenses et de la gestion financière du ménage pour un peu plus de la moitié de la population (52%). Les personnes dont le revenu brut total du ménage est de moins de 50 000\$ représentent 40% de la population. Cette proportion se situe à 36% entre un revenu de 50 000\$ et 99 000\$ et à 24% pour un revenu de 100 000\$ et plus. La population québécoise vit majoritairement dans un ménage ayant des dettes (66%). Parmi celle-ci, la plupart des personnes gèrent à la fois des dettes hypothécaires et des dettes à la consommation (44%).

**Combien de personnes et qui établit un budget pour le ménage ?**

En 2009, six personnes sur dix (60%) déclarent produire un budget de dépenses pour le ménage, une proportion significativement supérieure à la moyenne canadienne (51%) (Statistique Canada, 2010).

**TABLE DES MATIÈRES**

La tenue d'un budget dans le ménage	1
La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale	7
Le soutien familial obtenu en raison des changements vécus au cours de la vie	13
Revenu et composition du revenu des travailleurs autonomes	19

1. L'auteure tient à remercier Stéphane Crespo et Marie-Ève Tremblay pour leurs conseils méthodologiques et Marc-André Gauthier pour ses commentaires sur la version préliminaire de ce texte.
2. La tenue d'un budget consiste à faire l'exercice d'inscrire toutes les dépenses à encourir par le ménage, en vue de faire le suivi de leur situation financière, de manière à intervenir en temps et lieu sur les dépenses, les revenus et l'épargne qui peut être dégagée. L'enquête ne permet pas de savoir si la pratique est récurrente, ni de connaître le motif qui sous-tend l'absence d'un budget.

## Notes méthodologiques

L'analyse de cette étude repose sur les données de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* (ECCF) de 2009, une enquête téléphonique réalisée par Statistique Canada auprès de répondants âgés de 18 ans et plus au cours de la période de février à mai 2009. Un seul répondant par ménage, déterminé de façon aléatoire, ayant ou non la responsabilité des dépenses quotidiennes et de la gestion financière, est retenu pour fournir les informations sur le ménage. Les données de ce répondant sont pondérées de manière à représenter non pas le ménage, mais toute la population. Dans cet article, pour simplifier la compréhension, on utilise parfois l'expression « ménage » pour exprimer le comportement adopté par toutes les personnes du ménage.

Pour évaluer la capacité des personnes du ménage à assumer une dépense imprévue, nous avons sélectionné seulement les répondants affirmant détenir cette responsabilité (entière ou partagée) afin d'améliorer la qualité des résultats. Dans l'enquête, la mesure du respect du budget est déterminée subjectivement par le répondant.

Les compilations sont produites à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion. La population échantillonnée comprend 15 519 répondants à l'échelle canadienne dont 3 336 provenant du Québec. Les répondants ayant refusé de répondre, ceux qui ne savaient pas la réponse, ceux n'ayant fourni aucune réponse ou ceux n'étant pas concernés par une question sont exclus de l'échantillon. Puisque ces répondants exclus varient d'une question à l'autre, le total des répondants varie aussi.

Un indicateur relié à la précision des données, exprimé par le coefficient de variation (CV) et extrait des tables de CV approximatifs, accompagne les résultats. Les différences significatives sont décelées à l'aide du groupe de référence d'une caractéristique étudiée. Ce groupe est désigné par le symbole †. Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget. Les écarts significatifs entre deux résultats au seuil de 5 % sont calculés à l'aide des intervalles de confiance. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de chevauchement entre deux intervalles, la différence est jugée significative. Dans le cas d'un léger chevauchement, le test de Wald est appliqué.

En regard des caractéristiques présentées dans le tableau 1, nous relevons les groupes de personnes affichant un usage du budget moins répandu. Les hommes sont proportionnellement moins nombreux à déclarer tenir un budget, 58 % contre 63 % chez les femmes. Les personnes âgées de 18 à 24 ans (49 %), ceux de 65 ans et plus (56 %) et de 45 à 54 ans (57 %) présentent des proportions moindres que les personnes de 25 à 34 ans (68 %). L'absence d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage semble indiquer que l'usage du budget est un peu moins important : 57 % chez les personnes vivant seules et 59 % chez les autres ménages sans enfants contre 64 % en présence d'enfants. Par ailleurs, les travailleurs autonomes (47 %) et les étudiants (50 %) affichent des proportions inférieures à celles des salariés (64 %). Les propriétaires sans hypothèques (56 %) ont moins recours à un budget que ne le font les propriétaires avec hypothèques (64 %).

En regard du bilan financier, on constate que la tenue d'un budget est moins fréquente en l'absence de dettes (57 %)

qu'en sa présence (64 %). Parmi les ménages ayant des dettes, le budget est une pratique moins courante lorsque seules des dettes hypothécaires sont en cause (58 %) que lorsque le ménage doit composer avec les deux types de dettes (hypothécaire et à la consommation) figurant au bilan (68 %). Aucune différence significative n'est, par contre, observée en fonction du revenu du ménage ou du nombre de personnes responsables des dépenses quotidiennes et de la gestion financière. En bref, on retient que les plus grands écarts dans les fréquences de la population tenant un budget sont notés en fonction de l'âge et du statut d'activité.

### Le budget est-il respecté ?

Parmi la population québécoise ayant fait l'exercice de préparer un budget de dépenses pour le ménage en 2009, 43 % disent toujours le respecter<sup>3</sup>, quelque 50 % le respectent habituellement et environ 6 % l'ont rarement ou jamais respecté (tableau 2). En comparaison avec la population canadienne ayant aussi préparé un budget, les résultats sont significativement distinctifs concernant

la population le respectant. Ainsi, les proportions au Canada sont : 37 % respectent toujours, 54 % respectent habituellement et 8 % rarement ou jamais (Statistique Canada, 2010).

Quelles sont les personnes qui déclarent en plus forte proportion réussir à toujours respecter leur budget ? Au tableau 2, ces personnes sont identifiées par le symbole d'une valeur significativement différente. Les personnes de 55 ans et plus déclarent en plus forte proportion toujours respecter leur budget (supérieur à 50 %) par rapport à celles de 25 à 34 ans (33 %). Les personnes dans les ménages sans enfants de moins de 18 ans affichent une fréquence plus grande à toujours respecter leur budget (supérieur à 45 %) comparativement aux ménages avec enfants (36 %). En regard du statut d'activité, les personnes retraitées sont proportionnellement plus nombreuses à toujours respecter leur budget (59 %) que les salariés (37 %). Ces proportions sont aussi plus importantes chez les propriétaires sans hypothèques (55 %) et les locataires (44 %) que chez les propriétaires avec hypothèques (35 %).

3. Consulter la note méthodologique.

Tableau 1

**Proportion de la population âgée de 18 ans ou plus selon la présence d'un budget dans le ménage et quelques caractéristiques démographiques et financières, Québec, 2009**

	Total		Total	Avec budget	Sans budget		
	Population	Répartition				Proportion	
	k	%				%	
<b>Sexe</b>	<b>6 139,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,4</b>	<b>39,6</b>		
Homme	3 012,1	49,1	100,0	57,5 <sup>a</sup>	42,5 <sup>a</sup>		
Femme †	3 127,6	50,9	100,0	63,2	36,8		
<b>Groupe d'âge</b>	<b>6 139,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,4</b>	<b>39,6</b>		
18 à 24 ans	664,9	10,8 <sup>a</sup>	100,0	48,9 <sup>a</sup>	51,1 <sup>a</sup>		
25 à 34 ans †	1 063,0	17,3	100,0	67,7	32,3		
35 à 44 ans	1 069,8	17,4	100,0	65,0	35,0		
45 à 54 ans	1 258,0	20,5	100,0	57,1 <sup>a</sup>	42,9 <sup>a</sup>		
55 à 64 ans	1 005,8	16,4	100,0	64,0	36,0		
65 ans et plus	1 078,2	17,6	100,0	56,2 <sup>a</sup>	43,8 <sup>a</sup>		
<b>Type de ménage<sup>1</sup></b>	<b>6 128,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,4</b>	<b>39,6</b>		
Personnes vivant seules	968,5	15,8 <sup>a</sup>	100,0	56,7 <sup>a</sup>	43,3 <sup>a</sup>		
Deux adultes ou plus sans enfants	3 096,0	50,5 <sup>a</sup>	100,0	59,1 <sup>a</sup>	40,9		
Deux personnes ou plus avec enfants <sup>2†</sup>	2 064,2	33,7	100,0	64,3	35,7		
<b>Statut d'activité</b>	<b>6 155,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,1</b>	<b>39,9</b>		
Salarié †	3 072,0	49,9	100,0	63,5	36,5		
Travailleur autonome	478,8	7,8 <sup>a</sup>	100,0	46,9 <sup>a</sup>	53,1 <sup>a</sup>		
Retraité	1 402,3	22,8 <sup>a</sup>	100,0	58,5	41,5		
Étudiant	467,2	7,6 <sup>a</sup>	100,0	49,8 <sup>a</sup>	50,2 <sup>a</sup>		
Autre	735,7	12,0 <sup>a</sup>	100,0	63,9	36,1		
<b>Mode d'occupation</b>	<b>5 975,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,8</b>	<b>39,2</b>		
Propriétaire sans hypothèques	1 615,3	27,0 <sup>a</sup>	100,0	55,8 <sup>a</sup>	44,2 <sup>a</sup>		
Propriétaire avec hypothèques †	2 313,2	38,7	100,0	64,4	35,6		
Locataire	2 047,0	34,3 <sup>a</sup>	100,0	60,5	39,5		
<b>Nombre de personnes responsables des dépenses et de la gestion financière</b>	<b>6 117,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,5</b>	<b>39,5</b>		
Une personne principalement responsable	3 198,1	52,3 <sup>a</sup>	100,0	58,6	41,4		
Plus d'une personne responsable †	2 919,0	47,7	100,0	62,6	37,4		
<b>Présence d'une dette dans le ménage</b>	<b>5 366,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>61,5</b>	<b>38,5</b>		
Sans dettes	1 820,2	33,9 <sup>a</sup>	100,0	57,1 <sup>a</sup>	42,9 <sup>a</sup>		
Avec dettes †	3 546,2	66,1	100,0	63,8	36,2		
<b>Toutes dettes confondues</b>	<b>3 540,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>63,9</b>	<b>36,1</b>		
Dettes hypothécaires seulement	667,9	18,9 <sup>a</sup>	100,0	57,6 <sup>a</sup>	42,4 <sup>a</sup>		
Dettes à la consommation seulement	1 321,9	37,3 <sup>a</sup>	100,0	62,8	37,2		
Les deux types de dettes †	1 550,9	43,8	100,0	67,5	32,5		
<b>Revenu brut total du ménage en 2008</b>	<b>6 167,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,1</b>	<b>39,9</b>		
Moins de 50 000 \$	2 466,1	40,0 <sup>a</sup>	100,0	58,6	41,4		
De 50 000 \$ à 99 999 \$ †	2 226,6	36,1	100,0	63,6	36,4		
100 000 \$ et plus	1 474,6	23,9 <sup>a</sup>	100,0	57,3	42,7		

† Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget.

a Valeur significativement différente du groupe de référence au seuil de 0,05.

1. Un adulte est âgé de 18 ans ou plus et un enfant est âgé de moins de 18 ans.

2. Ce ménage inclut le parent seul avec son enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières 2009*, Fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

**Proportion de la population âgée de 18 ans ou plus ayant un budget dans le ménage selon le respect du budget et quelques caractéristiques démographiques et financières, Québec, 2009**

	Population	Total	Respectent toujours	Respectent habituellement	Respectent rarement ou jamais
	k		%		
<b>Sexe</b>	<b>3 682,7</b>	<b>100,0</b>	<b>43,4</b>	<b>50,3</b>	<b>6,3</b>
Homme	1 721,9	100,0	46,1	46,9 <sup>a</sup>	7,0 <sup>*</sup>
Femme †	1 960,7	100,0	41,1	53,3	5,6 <sup>*</sup>
<b>Groupe d'âge</b>	<b>3 682,7</b>	<b>100,0</b>	<b>43,4</b>	<b>50,3</b>	<b>6,3</b>
18 à 24 ans	325,2	100,0	35,6	54,5	F
25 à 34 ans †	716,7	100,0	32,6	60,2	F
35 à 44 ans	688,8	100,0	39,4	54,2	F
45 à 54 ans	717,4	100,0	39,7	52,7	F
55 à 64 ans	642,3	100,0	49,5 <sup>a</sup>	45,6 <sup>a</sup>	F
65 ans et plus	592,3	100,0	63,3 <sup>a</sup>	33,8 <sup>a</sup>	F
<b>Type de ménage<sup>1</sup></b>	<b>3 679,9</b>	<b>100,0</b>	<b>43,4</b>	<b>50,3</b>	<b>6,3</b>
Personnes vivant seules	545,6	100,0	54,0 <sup>a</sup>	40,8 <sup>a</sup>	F
Deux adultes ou plus sans enfants	1 811,8	100,0	45,8 <sup>a</sup>	48,9 <sup>a</sup>	5,3 <sup>*</sup>
Deux personnes ou plus avec enfants <sup>2†</sup>	1 322,5	100,0	35,7	56,3	8,1 <sup>*</sup>
<b>Statut d'activité</b>	<b>3 673,0</b>	<b>100,0</b>	<b>43,4</b>	<b>50,3</b>	<b>6,3</b>
Salarié †	1 937,2	100,0	36,9	56,1	6,9
Travailleur autonome	224,3	100,0	44,8	51,9	F
Retraité	816,4	100,0	59,2 <sup>a</sup>	37,3 <sup>a</sup>	F
Étudiant	229,9	100,0	30,6	57,1	F
Autre	465,2	100,0	48,3	44,7 <sup>a</sup>	F
<b>Mode d'occupation</b>	<b>3 607,3</b>	<b>100,0</b>	<b>43,0</b>	<b>50,7</b>	<b>6,3</b>
Propriétaire sans hypothèques	898,3	100,0	54,8 <sup>a</sup>	41,7 <sup>a</sup>	F
Propriétaire avec hypothèques †	1 483,7	100,0	35,3	57,5	7,2 <sup>*</sup>
Locataire	1 225,3	100,0	43,7 <sup>a</sup>	49,2 <sup>a</sup>	7,2 <sup>*</sup>
<b>Nombre de personnes responsables des dépenses et de la gestion financière</b>	<b>3 677,1</b>	<b>100,0</b>	<b>43,4</b>	<b>50,4</b>	<b>6,2</b>
Une personne principalement responsable	1 858,9	100,0	45,3	49,4	5,3 <sup>*</sup>
Plus d'une personne responsable †	1 818,2	100,0	41,5	51,3	7,2
<b>Présence d'une dette dans le ménage</b>	<b>3 283,6</b>	<b>100,0</b>	<b>42,8</b>	<b>51,1</b>	<b>6,1</b>
Sans dettes	1 030,8	100,0	59,5 <sup>a</sup>	37,7 <sup>a</sup>	F
Avec dettes †	2 252,7	100,0	35,1	57,3	7,6
<b>Toutes dettes confondues</b>	<b>2 252,7</b>	<b>100,0</b>	<b>35,1</b>	<b>57,3</b>	<b>7,6</b>
Dettes hypothécaires seulement	384,5	100,0	50,1 <sup>a</sup>	46,6 <sup>a</sup>	F
Dettes à la consommation seulement	821,1	100,0	36,8 <sup>a</sup>	54,6	8,6 <sup>*</sup>
Les deux types de dettes †	1 047,1	100,0	28,3	63,3	8,4 <sup>*</sup>
<b>Revenu brut total du ménage en 2008</b>	<b>3 682,7</b>	<b>100,0</b>	<b>43,4</b>	<b>50,3</b>	<b>6,3</b>
Moins de 50 000 \$	1 434,0	100,0	52,2 <sup>a</sup>	42,1	5,7 <sup>*</sup>
De 50 000 \$ à 99 999 \$ †	1 407,1	100,0	38,7	54,9	6,4 <sup>*</sup>
100 000 \$ et plus	841,5	100,0	36,3	56,7	F

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable.

† Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget.

a Valeur significativement différente du groupe de référence au seuil de 0,05.

1. Un adulte est âgé de 18 ans ou plus et un enfant est âgé de moins de 18 ans.

2. Ce ménage inclut le parent seul avec son enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières 2009*, Fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'absence de dettes dans le ménage amène plus de personnes à toujours respecter leur budget (60 %) qu'en présence de dettes (35 %). Plus de personnes respectent toujours leur budget si un seul type de dettes dans le ménage est contracté, soit les dettes hypothécaires (50 %) ou celles reliées à la consommation (37 %), au lieu des deux types (28 %). Les personnes dans les ménages dont

le revenu est de moins de 50 000 \$ mentionnent plus souvent toujours respecter le budget (52 %) que celles dont le revenu se situe dans la tranche de 50 000 \$ à moins de 100 000 \$ (39 %). En somme, on retient que les plus grands écarts dans les proportions de personnes respectant toujours leur budget sont surtout observés selon l'âge, le statut d'activité et la présence de dettes ou non.

Parmi toutes ces personnes qui parviennent à toujours respecter leur budget, on constate pour certains groupes<sup>4</sup> que le recours au budget est moins fréquent mais lorsqu'un budget est fait, il est plus souvent toujours respecté : ce sont les personnes de 65 ans et plus, les personnes vivant seules, les propriétaires sans hypothèques, les personnes

Tableau 3

**Proportion de la population âgée de 18 ans ou plus, dont la personne est responsable des dépenses et de la gestion du ménage, selon la capacité des personnes du ménage à payer une dépense imprévue de 5 000 \$ et quelques caractéristiques démographiques et financières, Québec, 2009**

	Total		Assumer une dépense imprévue de 5 000 \$		
	Population	Répartition	Total	Ne peut assumer	Peut assumer
	k	%	%		
<b>Sexe</b>	4 717,0	100,0	100,0	11,6	88,4
Homme	2 371,4	50,3	100,0	9,2 <sup>a</sup>	90,8 <sup>a</sup>
Femme †	2 345,6	49,7	100,0	14,1	85,9
<b>Type de ménage<sup>1</sup></b>	4 708,0	100,0	100,0	11,6	88,4
Personnes vivant seules	820,4	17,4 <sup>a</sup>	100,0	18,0	82,0
Deux adultes ou plus sans enfants	2 308,4	49,0 <sup>a</sup>	100,0	8,7	91,3
Deux personnes ou plus avec enfants <sup>2†</sup>	1 579,2	33,5	100,0	12,5	87,5
<b>Mode d'occupation</b>	4 641,2	100,0	100,0	11,6	88,4
Propriétaire sans hypothèques	1 249,1	26,9 <sup>a</sup>	100,0	5,2 <sup>a*</sup>	94,8
Propriétaire avec hypothèques †	1 838,3	39,6	100,0	8,7	91,3
Locataire	1 553,8	33,5 <sup>a</sup>	100,0	20,3 <sup>a</sup>	79,7 <sup>a</sup>
<b>Présence d'un budget dans le ménage</b>	4 711,4	100,0	100,0	11,5	88,5
Sans budget	1 748,9	37,1 <sup>a</sup>	100,0	10,4	89,6
Avec budget †	2 962,5	62,9	100,0	12,2	87,8
<b>Présence d'une dette dans le ménage</b>	4 282,3	100,0	100,0	11,5	88,5
Sans dettes	1 375,1	32,1 <sup>a</sup>	100,0	13,0	87,0
Avec dettes †	2 907,2	67,9	100,0	10,8	89,2
<b>Toutes dettes confondues</b>	2 907,2	100,0	100,0	10,8	89,2
Dettes hypothécaires seulement	547,9	18,8 <sup>a</sup>	100,0	F	93,3
Dettes à la consommation seulement	1 025,8	35,3 <sup>a</sup>	100,0	16,7 <sup>a</sup>	83,3 <sup>a</sup>
Les deux types de dettes †	1 333,5	45,9	100,0	8,0 <sup>*</sup>	92,0
<b>Revenu brut total du ménage en 2008</b>	4 717,0	100,0	100,0	11,6	88,4
Moins de 50 000 \$	1 831,8	38,8	100,0	20,3 <sup>a</sup>	79,7 <sup>a</sup>
De 50 000 \$ à 99 999 \$ †	1 775,8	37,6	100,0	7,6	92,4
100 000 \$ et plus	1 109,4	23,5 <sup>a</sup>	100,0	F	96,2

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable.

† Ce groupe de référence représente la plus forte proportion de personnes ayant déclaré tenir un budget.

a Valeur significativement différente du groupe de référence au seuil de 0,05.

1. Un adulte est âgé de 18 ans ou plus et un enfant est âgé de moins de 18 ans.

2. Ce ménage inclut le parent seul avec son enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières 2009*, Fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Au tableau 2, ces groupes sont surlignés.

sans dettes et s'il y a présence de dettes, les personnes assumant seulement des dettes hypothécaires.

Somme toute, parmi les personnes établissant un budget pour le ménage, 94 % le respectent toujours ou habituellement. Les résultats sont du même ordre de grandeur (de 88 % à 97 %), peu importe la caractéristique observée (données non illustrées). Autrement dit, l'effort mis à suivre le budget est plus souvent soutenu qu'abandonné.

### Se prépare-t-on pour une dépense imprévue ?

Pour l'analyse qui suit, seules les personnes ayant la responsabilité de la gestion des dépenses et des finances sont retenues (voir Notes méthodologiques). L'établissement du budget facilite les décisions à prendre, notamment au regard des dépenses imprévues. En effet, il est d'ores et déjà reconnu que la préparation d'un budget comprend une épargne, même minime. Certains l'appellent « le coussin financier ». Il est d'ailleurs suggéré de détenir une épargne équivalant à environ trois mois de revenu (frais de subsistance) advenant la perte d'un emploi, une maladie, un divorce ou autre. Aucune question de l'ECCF 2009 ne permet de vérifier la présence ou non d'une épargne. Par contre, cette enquête nous apprend qu'environ 12 % de la population québécoise retenue n'est pas en mesure de payer pour le ménage une dépense inattendue de 5 000 \$.

Le résultat de cette enquête pour le Québec est semblable à celui du Canada<sup>5</sup>, 11 % de la population canadienne déclare ne pouvoir supporter une dépense imprévue de 5 000 \$ (données non illustrées). L'étude de Luong (2011) révèle que la moitié de la population canadienne vivant dans des familles à faible revenu<sup>6</sup> et sans gagne-pain déclare ne pouvoir payer une dépense

imprévue de 5 000 \$ comparativement à trois personnes sur dix dans des familles à faible revenu avec gagne-pain.

En 2009 au Québec, l'impossibilité à prendre en charge une dépense inattendue de 5 000 \$ est plus souvent le cas chez les personnes dont le revenu total du ménage est inférieur à 50 000 \$. En effet, 20 % de la population québécoise retenue considère que l'acquittement d'une dépense imprévue de 5 000 \$ est irréalisable. Cette proportion est de 8 % chez les personnes dont le revenu du ménage se situe dans la tranche de 50 000 \$ à moins de 100 000 \$ (tableau 3).

Parmi ces ménages ayant un revenu de moins de 50 000 \$, les personnes déclarant des dettes ne semblent pas plus exposées que celles sans dettes à être incapables d'assumer une dépense imprévue de 5 000 \$. Également, la tenue ou non du budget ne semble pas affecter la capacité à payer une dépense imprévue de 5 000 \$ (données non présentées). Hormis le revenu, d'autres caractéristiques semblent rendre plus difficile le règlement d'une dépense imprévue de 5 000 \$. Ainsi, 20 % des locataires et 17 % des personnes ayant seulement des dettes à la consommation ont plus déclaré être incapables de payer une dépense inattendue de 5 000 \$.

### En résumé

La tenue d'un budget, considérée comme un bon comportement à adopter, constitue la pratique d'environ six personnes sur dix au Québec en 2009. Parmi ces dernières, 43 % respectent toujours les dépenses prévues et 50 % le font habituellement. L'analyse fait ressortir que certains groupes de personnes recourent moins au budget, mais lorsqu'elles le font, elles le respectent davantage. Il s'agit des personnes âgées, les personnes vivant seules, ainsi que les personnes dans les ménages propriétaires sans hypothèques, celles dans les ménages

sans dettes et s'il y a présence de dettes, les personnes assumant seulement des dettes hypothécaires. Quoiqu'aucune différence significative sur la présence du budget selon les revenus ne soit observée, il en est autrement quant à son respect. Les personnes vivant dans les ménages avec moins de 50 000 \$ déclarent plus toujours respecter leur budget.

Chez les personnes ayant la responsabilité de la gestion des dépenses et des finances, le dixième de la population québécoise ne peut assumer une dépense imprévue de 5 000 \$, qu'elle ait ou non un budget. La difficulté semble plus répandue (le cinquième) chez les personnes vivant dans les ménages dont le revenu est de moins de 50 000 \$ ou celles vivant dans les ménages locataires.

L'ECCF de 2009 n'a pas été reconduite, mais la question sur la tenue d'un budget pourra être mesurée à nouveau avec la diffusion des prochaines données de l'Enquête sur la sécurité financière de 2012. Cette enquête brosera d'ailleurs un portrait plus détaillé de la richesse et de l'endettement des ménages.

### Références

- KEOWN, Leslie-Anne (2011). « *Les connaissances financières des Canadiens* », *Tendances sociales canadiennes*, mars 2011, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 33-43.
- LUONG, May (2011). « *Le patrimoine et les finances des familles occupées à faible revenu* », *L'emploi et le revenu en perspective*, automne 2011, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, 15 p.
- STATISTIQUE CANADA (2010). « *Conclusions initiales tirées de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009* ». Document de recherche préparé à l'intention du Groupe de travail sur la littératie financière, 100 p.

5. Par ailleurs, cette question sur les dépenses imprévues est reprise dans un sondage en ligne commandé de façon récurrente par l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA). Ce sondage effectue un suivi régulier des changements de la perception des Canadiens quant à leur endettement et leur richesse. La CGA n'a pas fait de sondage en 2009. En 2010, le sondage est effectué auprès de 1 530 entrevues avec des adultes canadiens âgés de 25 ans et plus. À partir des conclusions du sondage de 2010, environ 25 % de la population canadienne ne peut prendre en charge une dépense imprévue de 5 000 \$. Cette source de données est rapportée dans le présent article à titre indicatif seulement, aucune comparaison méthodologique n'a été établie.

6. Le seuil de faible revenu des familles canadiennes avant impôt et ajusté à la taille du ménage basé sur la MFR se situe à 21 189 \$ en 2008 (Luong, 2011).

# La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale

par Maude Boulet<sup>1</sup>

Concilier la vie familiale avec les contraintes liées à l'emploi est devenu une réalité incontournable pour plusieurs familles québécoises. Notamment, le Québec compte plus de 686 000 couples à deux revenus avec enfant en 2011<sup>2</sup>. Or, le conflit travail-famille peut constituer une source de stress pour les parents en emploi, voire affecter leur santé mentale<sup>3</sup>. Cette présente étude vise à en apprendre un peu plus sur le sujet.

## La scolarité et l'âge sont liés au taux de satisfaction...

Aucune différence significative ne ressort entre le taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille des hommes et des femmes (tableau 1). Ainsi, bien que les femmes soient encore principalement responsables des soins prodigués aux enfants (Lacroix et Boulet, 2013), elles ne sont pas moins satisfaites de leur équilibre travail-famille. Par contre, selon la

D'une part, l'étude vise à identifier les variables sociodémographiques, celles reliées à la famille ainsi que celles reliées à l'emploi qui sont associées au taux de satisfaction des personnes en emploi de 18 à 65 ans vis-à-vis de l'équilibre entre leur emploi et leur vie familiale. D'autre part, dans une étude récente, Boulet (2013) a montré que l'accès des salariés québécois aux pratiques de conciliation travail et vie personnelle diminue leur détresse psychologique<sup>4</sup>. La présente recherche vise à examiner plus globalement l'existence d'une association entre la satisfaction de l'équilibre travail-famille et la perception de la santé mentale des personnes en emploi au Québec à partir des données du cycle 25 de l'*Enquête sociale générale* de 2011<sup>5</sup>. Concernant cette dernière variable, la littérature a révélé que la perception de la santé est un indicateur fiable et valide de l'état de santé de la population (Camirand et autres, 2009; Lundberg et Maderbacka, 1996).

## Les facteurs associés au taux de satisfaction de l'équilibre travail-famille

Dans cette section, le lien entre les variables sociodémographiques, celles reliées à la famille ou à l'emploi et la satis-

faction de l'équilibre travail-famille est examiné. Le taux de satisfaction comparé des travailleuses et travailleurs du Québec et de l'Ontario termine cette section.

Tableau 1

### Taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille selon le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et le statut d'immigrant, Québec, 2011

Satisfaction équilibre travail-famille	Satisfait/très satisfait	IC – 95 %
<b>Sexe</b>		
Femmes	82,2	83,1 – 87,4
Hommes	85,3	80,0 – 84,4
<b>Niveau de scolarité<sup>1</sup></b>		
Études universitaires complétées	80,7	77,0 – 84,1
Études collégiales complétées	83,0	80,3 – 85,7
Études postsecondaires partielles	85,6	80,4 – 89,9
Diplôme d'études secondaires (DES)	90,7	86,3 – 94,0
Inférieur au DES	85,4	80,4 – 89,6
<b>Âge<sup>1</sup></b>		
18 à 24 ans	87,5	82,6 – 91,5
25 à 34 ans	77,0	73,0 – 81,0
35 à 44 ans	81,2	77,5 – 84,5
45 à 54 ans	87,3	84,1 – 90,1
55 à 64 ans	88,2	84,6 – 91,2
<b>Statut d'immigrant</b>		
Natifs	84,7	83,1 – 86,3
Immigrants	79,0	74,0 – 84,0

1. Test du chi carré < 0,05

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2011*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. De la Direction des statistiques du travail et de la rémunération. L'auteure remercie Katlyn Thibodeau et France Lapointe de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour leur soutien méthodologique, Monique Bordeleau de la Direction des statistiques de la santé ainsi que le professeur émérite Gilles Pronovost de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. Source : Statistique Canada. Tableau 111-0020, CANSIM (base de données) (site consulté le 3 octobre 2013).
3. Voir les méta-analyses suivantes : Allen et autres, 2000; Amstad et autres, 2011; Ford et autres, 2007; Kossek et Ozeki, 1998.
4. Cette étude a été réalisée à partir des données de l'*Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail* (EQCOTESST).
5. Pour plus de précision, voir la note méthodologique à la fin de l'article.

même étude, les mères de jeunes enfants (74 %) sont effectivement moins satisfaites de cet équilibre que leurs homologues masculins (82 %).

Les diplômés universitaires (81 %) et collégiaux (83 %) affichent un taux de satisfaction inférieur à celui des titulaires d'un diplôme d'études secondaires (91 %). Comme les salariés plus scolarisés ont un meilleur accès aux pratiques de conciliation travail-famille (Boulet, 2013), on aurait pu s'attendre à ce que le taux de satisfaction de l'équilibre travail-famille s'élève aussi avec le niveau de scolarité. Les exigences particulières associées aux emplois qualifiés, notamment en termes d'heures travaillées, pourraient diminuer le degré de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille, mais cela reste à vérifier.

Avec une proportion de 77 %, les personnes en emploi de 25 à 34 ans affichent le plus faible taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille de tous les groupes d'âge. Toutefois, ce groupe d'âge ne se démarque pas significativement de celui des 35 à 44 ans. Pour leur part, les taux de satisfaction des personnes de 18 à 24 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans se chiffrent entre 87 % et 88 %. Ainsi, ce sont les personnes du groupe d'âge qui est le plus susceptible d'avoir de jeunes enfants qui semblent moins satisfaites de leur équilibre travail-famille.

Au tableau 1, on observe aussi que les immigrants (79 %) tendent à être moins satisfaits de leur équilibre travail-famille que les Canadiens de naissance (85 %). Toutefois, la différence entre ces deux proportions n'est significative qu'au seuil de 10 %. Les difficultés rencontrées par les immigrants comme la faible rémunération, la surqualification et la précarité d'emploi (Boudarbat et Boulet, 2007; Boulet et Boudarbat, 2010; Fuller et Vosko, 2008; Galarneau et Morissette, 2008; Gilmore, 2009) peuvent créer leur lot de stress supplémentaire, atténuant ainsi leur degré de satisfaction vis-à-vis de l'équilibre travail-famille.

### ... tout comme le nombre et l'âge des enfants

Aucun écart significatif n'est détecté dans le taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille selon l'état matrimonial et le type de famille (tableau 2). Cependant, le nombre d'enfants et l'âge des enfants sont associés au taux de satisfaction. En effet, les personnes en emploi sans enfants (86 %) sont plus nombreuses, en proportion, à être satisfaites de leur équilibre travail-famille que celles ayant trois enfants et plus (78 %).

De même, les parents dont tous les enfants sont âgés de 5 ans et moins (72 %) et dont au moins un enfant a moins de 5 ans (75 %) affichent des taux de satisfaction inférieurs à ceux des parents dont tous les enfants sont âgés de 13 ans et plus (89 %) et dont tous les enfants sont âgés de 19 ans et plus (86 %). En somme, plus les enfants sont nombreux dans le ménage et plus ils sont jeunes, plus les parents tendent à être insatisfaits de l'équilibre travail-famille.

Tableau 2

#### Taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille selon l'état matrimonial, le nombre et l'âge des enfants et le type de famille, Québec, 2011

Satisfaction équilibre travail-famille	Satisfait/très satisfait	IC – 95 %
<b>État matrimonial</b>		
Marié	82,8	80,0 – 85,6
Vivant en union libre	82,7	79,9 – 85,5
Veuf	81,7	63,9 – 93,1
Séparé	84,2	60,0 – 96,7
Divorcé	85,7	79,3 – 90,8
Célibataire	86,3	83,1 – 89,2
<b>Nombre d'enfants<sup>1</sup></b>		
Aucun	86,1	84,1 – 88,0
Un	81,7	77,6 – 85,3
Deux	82,5	78,4 – 86,1
Trois et plus	77,5	69,0 – 84,6
<b>Âge des enfants<sup>1</sup></b>		
Aucun enfant de moins de 19 ans	86,1	84,2 – 87,9
Tous les enfants ont moins de 5 ans	71,7	64,8 – 77,9
Tous les enfants ont de 5 à 12 ans	79,8	73,44 – 85,3
Tous les enfants ont 13 ans et plus	89,3	83,2 – 93,8
Au moins un enfant de moins de 5 ans	74,9	66,9 – 81,8
<b>Type de famille</b>		
Couple seulement	85,3	82,4 – 88,1
Famille intacte	83,4	80,9 – 85,8
Famille recomposée avec un enfant en commun	81,9	66,8 – 92,1
Famille recomposée sans enfants en commun	87,0	76,7 – 93,9
Famille monoparentale	81,1	74,8 – 86,4
Sans conjoint dans le ménage	83,8	79,9 – 87,2

1. Test du chi carré < 0,05

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2011*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Le temps et l'horaire de travail, facteur déterminant de la satisfaction de l'équilibre travail-famille

Le type d'emploi, la couverture syndicale et le cumul d'emplois ne font pas varier significativement le taux de satisfaction, alors que le nombre d'heures travaillées et l'horaire de travail sont associés à ce taux (tableau 3). Ainsi, les personnes travaillant 60 heures et plus par semaine (62 %) présentent le taux de satisfaction le plus faible. Par contre, on ne décèle aucune différence significative entre les sous-groupes travaillant moins de 60 heures par semaine.

Quant à l'horaire de travail, on constate que les personnes ayant un horaire régulier de jour affichent un taux de satisfaction de 87 %, un taux significativement supérieur à celui des personnes ayant un horaire atypique (77 %). Pour l'essentiel, les variables relevant de la sphère professionnelle en lien avec la satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille concernent le temps de travail (nombre d'heures travaillées et horaire).

## Moins satisfaits de leur équilibre travail-famille en Ontario

Les travailleuses et travailleurs ontariens (77 %) sont proportionnellement moins nombreux à se dire satisfaits de leur équilibre travail-famille que leurs homologues québécois (84 %) (données non illustrées). Le fait que la population ontarienne a travaillé en moyenne plus d'heures par année que la population québécoise en 2012 (1 913 c. 1 847 heures)<sup>6</sup> peut expliquer cette différence, du moins en partie.

Tableau 3

### Taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille selon le type d'emploi, la couverture syndicale, le cumul d'emplois, le nombre d'heures travaillées et l'horaire de travail, Québec, 2011

Satisfaction équilibre travail-famille	Satisfait/très satisfait	IC – 95 %
<b>Type d'emploi</b>		
Permanent	83,4	81,5 – 85,3
Saisonnier	90,5	82,2 – 95,8
Emploi à durée déterminée	81,9	74,3 – 88,0
Occasionnel ou sur demande	76,0	66,5 – 83,9
Travailleur autonome	86,9	82,7 – 90,5
<b>Couverture syndicale</b>		
Oui	83,5	80,8 – 86,3
Non	84,1	82,2 – 86,0
<b>Cumul d'emplois</b>		
Oui	79,9	69,6 – 87,9
Non	84,0	82,5 – 85,5
<b>Nombre d'heures travaillées<sup>1</sup></b>		
Moins de 30 heures	87,8	83,5 – 91,4
30 à 40 heures	85,6	83,1 – 88,2
40 à 50 heures	83,4	80,7 – 86,0
50 à 60 heures	83,4	76,9 – 88,6
60 heures et plus	62,2	51,5 – 72,8
<b>Horaire de travail<sup>1</sup></b>		
Régulier de jour	86,5	84,8 – 88,2
Atypique (soir, nuit, rotatif, variable, etc.)	77,1	73,4 – 80,7

1. Test du chi carré < 0,05

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2011*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Le lien entre la satisfaction de l'équilibre travail-famille et la perception de la santé mentale

Cette section vise à explorer le lien entre le taux de satisfaction de l'équilibre travail-famille et la perception de la santé mentale. Dans un premier temps, une analyse descriptive est faite, tant pour le Québec que l'Ontario. À cet égard, Bordeleau et Traoré (2007) ont montré que les Québécoises et Québécois sont plus nombreux à percevoir leur santé mentale excellente que ceux de l'Ontario. Dans un deuxième temps, un modèle de régression logistique met à l'épreuve cette relation en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques de la personne en emploi, celles de la famille et celles de l'emploi.

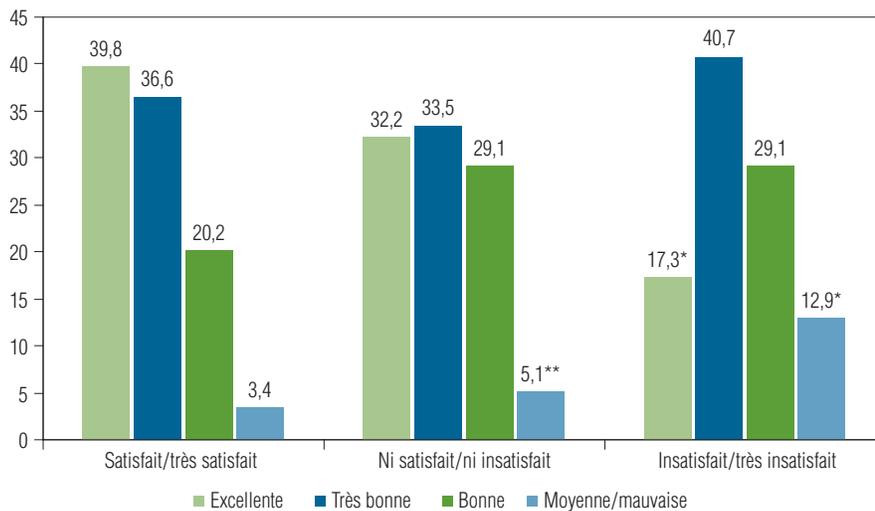
## La satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille réduit la proportion de personnes en emploi évaluant leur santé mentale « moyenne ou mauvaise »

Au Québec, seulement 3,4 % des personnes en emploi satisfaites de leur équilibre travail-famille évaluent leur santé mentale comme moyenne ou mauvaise. Cette proportion s'élève à 13 % chez les personnes insatisfaites de cet équilibre (figure 1). Celles insatisfaites de leur équilibre travail-famille (17 %) sont moins enclines que celles satisfaites (40 %) à se déclarer en excellente santé mentale. Ces données laissent supposer que plus les personnes sont satisfaites de leur équilibre travail-famille, meilleure elles

6. Statistique Canada. *Tableau383-0029 – Productivité du travail et variables connexes par industrie du secteur des entreprises, conformes au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et au Système de comptabilité nationale (SCN), provinces et territoires, annuel, CANSIM (base de données)* (site consulté: 2013-10-24).

Figure 1

### Perception de la santé mentale des personnes en emploi selon le degré de satisfaction de l'équilibre entre l'emploi et la vie familiale (%), Québec, 2011



\* Coefficient de variation (CV) entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* CV entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2011*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4<sup>7</sup>

### Caractéristiques associées à la perception de la santé mentale « moyenne ou mauvaise » chez les personnes en emploi, modèle de régression logistique, Québec, 2011

Facteur prédictif	Seuil observé	RC	IC à 95 %
Satisfaction de l'équilibre travail-famille	< 0,0001		
<i>Satisfaits</i>		1,00	--
Ni satisfaits ni insatisfaits		2,06	1,05 – 4,03
Insatisfaits		4,37	2,36 – 8,08
Sexe	0,0272		
<i>Hommes</i>		1,00	--
Femmes		1,83	1,07 – 3,15
Groupe d'âge	0,0395		
<i>18 à 24 ans</i>		1,00	--
25 à 34 ans		4,09	1,07 – 15,66
35 à 44 ans		6,06	1,53 – 23,94
45 à 54 ans		4,35	1,03 – 18,32
55 à 64 ans		2,06	0,47 – 9,02

-- Catégorie de référence

Note 1 : La catégorie de référence est en italique. Un RC supérieur à 1 indique que les travailleurs présentant une caractéristique donnée sont plus susceptibles d'évaluer leur santé mentale « moyenne ou mauvaise » comparativement à la catégorie de référence, tandis qu'un RC inférieur à 1 signifie qu'ils le sont moins.

Note 2 : Le niveau de scolarité, le statut d'immigrant, l'état matrimonial, le nombre et l'âge des enfants, le type de famille, le type d'emploi, la couverture syndicale, le cumul d'emploi, le nombre d'heures travaillées et l'horaire de travail sont également pris en considération dans ce modèle, mais ces variables ne sont pas significativement associées à la perception de la santé mentale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2011*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Plusieurs autres modèles ont aussi été testés en retirant les variables indépendantes non significatives. Cela affectait très peu les résultats puisque les mêmes variables demeuraient significatives et le seuil de signification variait très peu.

8. Les données du modèle de régression logistique pour l'Ontario peuvent être obtenues en s'adressant à l'auteure ([maude.boulet@stat.gouv.qc.ca](mailto:maude.boulet@stat.gouv.qc.ca)).

perçoivent leur santé mentale. Les tendances sont similaires en Ontario (données non présentées).

### La probabilité d'évaluer leur santé mentale « moyenne ou mauvaise » est plus élevée chez les travailleuses et travailleurs insatisfaits de leur équilibre travail-famille au Québec ...

Les caractéristiques associées à la perception de la santé mentale sont présentées au tableau 4. On apprend qu'en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques, celles en lien avec la famille et celles liées à l'emploi, par l'intermédiaire d'un modèle de régression logistique, les personnes en emploi insatisfaites de leur équilibre travail-famille sont plus à risque de qualifier leur santé mentale de « moyenne ou mauvaise » que celles satisfaites de cet équilibre. Ces résultats consolident ceux obtenus lors de l'analyse descriptive réalisée précédemment.

Selon ce modèle, on constate également que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'évaluer leur santé mentale « moyenne ou mauvaise ». De plus, les personnes en emploi âgées de 25 à 54 ans sont significativement plus enclines à évaluer leur santé mentale « moyenne ou mauvaise » que celles âgées de 18 à 24 ans. Quant aux autres caractéristiques prises en compte dans le modèle, elles ne sont pas associées à l'auto-évaluation de la santé mentale des travailleurs québécois.

### ... et en Ontario

Tout comme au Québec, la probabilité d'évaluer sa santé « moyenne ou mauvaise » est plus grande lorsque les travailleuses et travailleurs sont insatisfaits de leur équilibre travail-famille en Ontario<sup>8</sup>. En revanche, le sexe et le groupe d'âge ne sont pas associés à la perception de la santé mentale comme c'est le cas au Québec (données non présentées).

Toutefois, en Ontario, l'état matrimonial est lié à la probabilité d'évaluer sa santé mentale « moyenne ou mauvaise ». En effet, à l'exception des personnes veuves, toutes les catégories de travailleuses et travailleurs sont plus susceptibles d'évaluer leur santé mentale « moyenne ou mauvaise » comparativement aux personnes mariées. Autrement dit, le mariage serait associé à un risque plus faible d'évaluer sa santé mentale « moyenne ou mauvaise » que l'union libre, la séparation, le divorce ou le célibat. Le nombre d'heures travaillées est également associé à la probabilité de percevoir sa santé mentale comme étant

moyenne ou mauvaise en Ontario. Dans cette province, tant le travail à temps partiel que les longues heures de travail font croître la probabilité d'évaluer sa santé mentale « moyenne ou mauvaise ».

### Conclusion

Trois principaux constats se dégagent des résultats présentés ci-dessus. Premièrement, pour six variables examinées, le taux de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille varie. Ainsi, les travailleuses et travailleurs plus scolarisés et à l'âge où l'on a le plus souvent de jeunes enfants affichent des taux de satisfaction inférieurs. Soulignons toute-

fois que peu importe le niveau de scolarité et l'âge, le taux de satisfaction de l'équilibre travail-famille demeure au-dessus de la barre des 75 %. Par ailleurs, le nombre et l'âge des enfants sont associés au taux de satisfaction. En effet, plus les enfants sont nombreux et plus ils sont jeunes, plus les parents tendent à être insatisfaits de leur équilibre travail-famille. Deux caractéristiques associées à l'emploi sont également liées au taux de satisfaction, soit le nombre d'heures travaillées et l'horaire de travail. De longues heures et un horaire atypique réduisent la proportion de personnes en emploi satisfaites de l'équilibre travail-famille.

## Note méthodologique

### Source de données : l'Enquête sociale générale

La présente étude repose sur le cycle 25 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2011 portant sur la famille. Aux fins de cette présente étude, seules sont retenues les personnes en emploi de 18 à 64 ans.

### État de santé mentale

Avec l'ESG, l'état de santé mentale est auto-déclaré, ce qui signifie qu'elle relève de la perception de la personne interrogée. Les choix de réponse sont les suivants : excellente; très bonne; bonne; moyenne; mauvaise. Or, moins de 1 % des personnes en emploi de l'échantillon retenu ont affirmé que leur santé mentale est mauvaise; les catégories moyenne et mauvaise ont donc été regroupées. Pour la régression logistique, une variable dichotomique de santé mentale a été construite en rassemblant les personnes en emploi ayant une excellente santé mentale avec celles ayant une bonne et une très bonne santé mentale. Au final, on obtient deux valeurs : bonne ou mauvaise.

### Degré de satisfaction de l'équilibre entre l'emploi et la vie familiale

Les répondants de l'ESG se sont exprimés sur leur degré de satisfaction de l'équilibre entre leur emploi et leur vie familiale. Les choix de réponses à cette question sont les suivants : très satisfait; satisfait; ni satisfait, ni insatisfait; insatisfait; très insatisfait. Pour alléger le texte, les répondants satisfaits et très satisfaits ont été regroupés en une catégorie, alors que ceux insatisfaits et très insatisfaits en une autre.

### Seuil de signification, pondération et mesures de précision

Les écarts statistiquement significatifs ont été repérés en comparant les intervalles de confiance et en réalisant des tests du khi-carré pour les proportions. À moins d'avis contraire, le seuil de signification utilisé est de 5 %. De plus, toutes les estimations produites sont pondérées à l'aide des poids appropriés (*bootstrap*).

Les coefficients de variation des proportions présentées sans annotation sont inférieurs à 15 %. Les proportions annotées d'un astérisque ont un coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 % et celles annotées de deux astérisques ont un coefficient de variation entre 25 % et 33 %. Les proportions dont le coefficient de variation dépasse 33 % ne sont pas présentées, car elles sont jugées trop imprécises.

### Modèle de régression logistique

Les modèles de régression logistique retenus examinent la relation entre le degré de satisfaction de l'équilibre travail-famille et la perception de la santé mentale, deux variables auto-déclarées. Or, deux variables de perception peuvent être fortement corrélées. Pour cette raison, le seuil de signification retenu est plus restrictif, soit 1 %, pour l'analyse de la relation entre ces deux variables.

Deuxièmement, les analyses ont montré que les personnes en emploi au Québec affichent un taux de satisfaction plus élevé que celles en Ontario. Cette situation découle peut-être, en partie du moins, du nombre plus élevé d'heures travaillées en Ontario. D'autres facteurs sont peut-être en cause, par exemple les différences à l'égard des politiques sociales (garderie, congé parental, etc.) ou des pratiques de conciliation en milieu de travail, mais les données de l'ESG ne nous permettent pas d'examiner l'effet de ces facteurs. Seule une étude plus poussée permettrait de répondre à cette question.

Troisièmement, les résultats indiquent qu'il existe un lien entre la satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille et la perception de la santé mentale tant au Québec qu'en Ontario. Cette relation suggère que la conciliation des vies familiale et professionnelle est un enjeu réel pour les travailleuses et travailleurs en matière de santé mentale. Ainsi, plus les personnes en emploi sont satisfaites de cet équilibre, plus elles sont susceptibles de se déclarer en bonne santé mentale. À l'inverse, plus elles sont insatisfaites de cet équilibre, plus elles sont enclines à s'auto-évaluer en « moyenne ou mauvaise » santé mentale.

## Références

- ALLEN, D. Tammy et autres (2000). "Consequences Associated With Work-to-Family Conflict: A Review and Agenda for Future Research", *Journal of Health Psychology*, vol. 5, n° 2, p. 278-308.
- AMSTAD, T. Fabienne et autres (2011). "A Meta-Analysis of Work-Family Conflict and Various Outcomes With Special Emphasis on Cross-Domain Versus Matching-Domain Relations", *Journal of Occupational Health Psychology*, vol. 16, n° 2, p. 151-169.
- BORDELEAU, Monique, et Issouf TRAORÉ (2007). « Santé générale, santé mentale et stress au Québec : Regard sur les liens avec l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu », *Zoom santé*, coll. « Santé et bien-être », Institut de la statistique du Québec, 4 p.
- BOUDARBAT, Brahim, et Maude BOULET (2007). « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique », *Choix-IRPP*, vol. 13, n° 7, 34 p.
- BOULET, Maude (2013). Les pratiques de conciliation travail et vie personnelle : un outil pour atténuer la détresse psychologique des salariés du Québec, Institut de la statistique du Québec, 32 p.
- BOULET, Maude et Brahim BOUDARBAT (2010). « Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants? », *Étude IRPP*, n° 8, 31 p.
- CAMIRAND, Jocelyne et autres (2009). « La perception de la santé dans la population de 55 ans et plus et les caractéristiques de santé modulant cette perception en France et au Québec », *Zoom santé*, n° 18, Institut de la statistique du Québec, 11 p.
- FORD, Michael T., Beth A. HEINEN et Krista L. LANGKAMER (2007). "Work and Family Satisfaction and Conflict: A Meta-Analysis of Cross-Domain Relations", *Journal of Applied Psychology*, vol. 92, n° 1, p. 57-80.
- FULLER, Sylvia, et Leah. F. VOSKO (2008). "Temporary Employment and Social Inequality in Canada: Exploring Intersections of Gender, Race and Immigration Status", *Social Indicator Research*, vol. 88, p. 31-50.
- GALARNEAU, Diane, et René MORISSETTE (2008). « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001X, p. 5-19.
- GILMORE, Jason (2009). « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi », Statistique Canada, Division de la statistique du travail, Document de recherche, n° 71-606-X au catalogue, n° 5, 39 p.
- KOSSEK, Ellen E., et Cynthia OZEKI (1998). "Work-Family Conflict, Policies, and the Job-Life Satisfaction Relationship: A Review of Directions for Organizational Behavior-Human Resources Research", *Journal of Applied Psychology*, vol. 83, n° 2, p. 139-149.
- LACROIX, Claudine, et Maude BOULET (2013). « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 18, n° 1, p. 14-19.
- LUNDBERG, OIle, et Kristiina MANDERBACKA (1996). "Assessing reliability of a measure of self-rated health", *Scandinavian Journal of Social Medicine*, vol. 24, n° 3, p. 218-224.

## Le soutien familial obtenu au cours de la vie

par Charles Fleury et Sylvie Rheault

Les individus vivent différents changements tout au long de leur vie, et ceux-ci sont soutenus par les réseaux sociaux qui leur apportent un soutien émotif, matériel ou informationnel. Le présent article examine cette question au moyen des données québécoises de l'*Enquête sociale générale* de 2008. Après avoir documenté l'importance et la nature des changements vécus par les Québécoises et les Québécois des différents groupes d'âge au cours de l'année précédant l'enquête, il examine l'importance et le type de soutien offert par la famille dans le cadre de ces changements. L'importance du soutien familial est examinée en regard des autres formes de soutien, tel celui des amis proches, des professionnels, des organisations publiques, etc.

Selon Latulippe et Lapointe (2012), le soutien offert par l'entourage a des effets bénéfiques sur la santé et le moral des individus. Son importance ne se limite pas aux événements malheureux comme le deuil ou la maladie, mais également aux événements heureux, telle la naissance d'un enfant. Une récente étude menée par Desrosiers (2013) montre en effet que le soutien social reçu par les jeunes parents contribue au bien-être et au développement des enfants.

La famille constitue une ressource potentielle importante de soutien social. Certaines inquiétudes sont nourries quant à l'universalité et la disponibilité du soutien familial. La fragilisation des liens familiaux, induite par la baisse de la fécondité, l'augmentation du nombre de divorces et d'unions libres, la plus grande mobilité géographique des individus, l'accroissement de l'activité salariée des femmes et l'individualisation des valeurs, figure parmi les causes de ces inquiétudes (Ménard et Lebourdais, 2012; Carrière et autres, 2006; Déchaux, 2007). Elle nous invite à nous demander dans quelle mesure les individus peuvent véritablement compter sur leur famille en cas de besoin et ce qu'ils peuvent attendre d'elle.

### Importance et nature des changements selon l'âge et le sexe

En 2008, 41 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus a dit avoir vécu au moins un changement majeur au cours des 12 derniers mois (tableau 1). Cette proportion est plus élevée chez les moins de 45 ans, où près d'une personne sur deux a déclaré au moins un changement majeur, contre un peu plus d'une sur trois chez les 45 à 64 ans et moins d'une sur quatre chez les 65 ans et plus. Des différences de genre s'observent, mais uniquement chez les 45 ans et plus. À partir de cet âge, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir vécu au moins un changement majeur (41 % c. 32 % chez les 45 à 64 ans et 27 % c. 18 % chez les 65 ans et plus) (données non illustrées).

La nature et l'appréciation des changements varient également selon l'âge. Invités à identifier le changement ayant eu la plus grande incidence sur leur vie au cours de la dernière année (ci-après appelé *changement majeur principal*), la grande majorité des jeunes âgés de moins de 25 ans – les jeunes hommes davantage que les jeunes femmes

(74 % c. 54 %) – ont mentionné un changement lié à l'emploi, aux réalisations personnelles, aux finances ou aux études. Cela étant, une proportion non négligeable de jeunes femmes (21 %) ont mentionné un changement lié au ménage, aux relations ou aux rôles familiaux (données non illustrées). Notons que pour la grande majorité des jeunes (79 %), l'expérience du changement a été jugée de manière positive.

Au stade de la consolidation de la carrière et de la constitution de la famille, les personnes de 25 à 44 ans se partagent essentiellement entre les changements liés à l'emploi, aux réalisations personnelles, aux finances et à l'éducation (43 %) et les changements liés au ménage, aux relations et aux rôles familiaux (35 %). Avec des taux de mention qui ne dépassent pas 10 %, les changements liés à la santé et aux décès d'un être cher sont rarement cités comme changement majeur principal au sein de ce groupe d'âge. Encore une fois, des différences de genre s'observent, les hommes mentionnant davantage que les femmes un changement lié à l'emploi, aux réalisations personnelles, aux finances ou à l'éducation (46 % c. 40 %) (données non illustrées). Notons enfin que, à l'instar des plus jeunes, la grande majorité des 25 à 44 ans (74 %) ont jugé positivement le changement majeur principal qu'ils ont vécu.

Plus près de la fin de la carrière et de la transition vers la retraite, les personnes âgées de 45 à 64 ans perçoivent un peu moins positivement leur expérience du changement, à peine un peu plus de la moitié (57 %) d'entre elles ayant qualifié leur changement majeur principal

## Méthodologie

La présente étude est fondée sur les microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête sociale générale* (ESG), menée en 2008 auprès d'un échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion de celles qui résident à temps plein dans une institution. La précision des estimations a été calculée en tenant compte du plan de sondage de l'enquête. Pour ce faire, la méthode d'autoamorçage (en anglais *bootstrap*) a été utilisée. Les relations entre les différentes variables sélectionnées ont été vérifiées à l'aide du test du chi carré, au seuil de 5 %.

## Définitions

**Changement:** Un changement est défini à partir de la question suivante : « Parmi les changements suivants, qu'ils soient positifs ou négatifs, lesquels avez-vous vécus au cours des 12 derniers mois? Avez-vous vécu des changements par rapport : a) aux finances ou au revenu, b) à l'emploi, c) à la santé, d) au rôle parental ou aux soins donnés aux enfants, e) aux soins à domicile donnés à une personne malade ou handicapée, f) au décès d'une personne aimée, g) à l'éducation, h) aux questions juridiques ou de droit, i) à la composition du ménage<sup>1</sup>, j) aux relations familiales, k) aux réalisations personnelles, l) à un autre changement? » Un individu est réputé avoir vécu un changement à partir du moment où il a mentionné au moins un de ces changements.

**Changement majeur:** Est considéré comme un changement majeur, tout changement ayant obtenu un score de 4 ou 5<sup>2</sup> sur cette échelle : « À l'aide d'une échelle de 1 à 5, où 1 veut dire très peu d'impact et 5 un très grand impact, dans quelle mesure ce changement a-t-il eu un impact sur votre vie? ».

**Changement principal:** Le changement principal est défini en fonction du nombre de changements différents qui ont été mentionnés. Lorsqu'un seul type de changement a été mentionné, il était considéré comme le changement principal. Lorsque deux changements ou plus ont été mentionnés, le changement principal était le changement qui, du point de vue du participant, avait eu la plus grande incidence sur sa vie.

**Changement majeur principal:** Unique changement majeur vécu par le participant ou changement majeur qui, de son point de vue, a eu la plus grande incidence sur sa vie, et dont l'impact sur sa vie atteint un score de 4 ou 5.

**Ressources de soutien (ou réseau social):** Pour circonscrire les ressources de soutien que les participants ont utilisées en raison du changement majeur principal, l'ESG a posé la question suivante : « Avez-vous reçu de l'aide : de votre famille, de vos amis proches, d'amis autres que vos amis proches, de vos collègues de travail, de vos voisins, de ressources gouvernementales<sup>3</sup>, de gens d'affaires, de professionnels, d'une institution publique, d'un service social ou d'un organisme de santé, d'un organisme religieux ou communautaire<sup>4</sup>, d'Internet, d'autres sources d'information ou ressources médiatiques, ou d'un autre type de ressource.

**Aide reçue du réseau social:** Pour chacune des ressources du réseau social, les participants à l'ESG ont été invités à identifier les types d'aide qu'ils avaient reçue parmi les types suivants : a) soutien émotionnel ou moral, b) soutien financier, c) biens matériels ou cadeaux, d) transport ou aide pour les courses, e) expertise ou services professionnels, f) renseignements ou conseils personnels, g) aide pour les tâches ménagères, entretien de la maison ou les soins aux enfants, h) aide pour les soins personnels ou de santé, i) recommandations auprès d'un employeur, j) aide pour le réseautage ou la création de nouveaux liens, k) enseignement, accompagnement ou formation, l) soutien d'une action politique<sup>5</sup> et m) autre type d'aide.

1. Par exemple, déménager dans une nouvelle maison, emménager avec un autre membre de la famille ou connaître un changement de responsabilités dans le ménage.
2. Ce seuil est utilisé par Statistique Canada pour identifier les changements majeurs (Keown, 2009).
3. L'ESG distingue les ressources gouvernementales locales et les autres ressources gouvernementales. Pour des raisons méthodologiques, nous avons regroupé ces deux types de ressources gouvernementales sous l'appellation « ressources gouvernementales ».
4. L'ESG distingue les organismes religieux et les autres organismes communautaires. Pour des raisons méthodologiques, nous avons regroupé ces deux types d'organismes sous l'appellation « organismes communautaires ».
5. Cette catégorie a été regroupée avec « autre type d'aide ».

Tableau 1

**Proportion de personnes qui ont vécu au moins un changement majeur au cours de la dernière année, nature du changement principal et appréciation du changement, par groupe d'âge, Québec, 2008**

	15-24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Total
<b>Expérience du changement<sup>†</sup></b>					
A vécu au moins un changement majeur	47,6	51,0	36,9	22,8	40,9
<b>Nature du changement principal<sup>††</sup></b>					
Emploi, éducation, finances, revenu et réalisations personnelles	63,9	43,2	37,7	10,1*	42,1
Rôle parental, composition du ménage et relations familiales	14,3*	34,8	20,1	8,5*	24,2
Santé	5,1**	9,9	19,5	30,3	13,9
Décès d'un être cher	11,9*	7,4	13,2	33,4	12,4
Soins donnés à une personne malade ou handicapée	F	1,9**	5,3*	14,0*	3,9
Autre chose	F	2,9**	4,3*	F	3,6
<b>Perception du changement majeur principal<sup>†</sup></b>					
Expérience jugée positive	79,4	74,3	57,1	30,7*	66,9

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

\* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation allant de 25 % à 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différences selon l'âge statistiquement significatives au seuil de 0,05 (test du chi carré).

† Parmi les personnes ayant vécu un changement majeur uniquement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* (ESG), 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

d'expérience positive. Il faut dire que les changements liés à la santé (de soi ou d'un autre<sup>6</sup>) représentent 25 % des changements majeurs principaux mentionnés par ce groupe d'âge, soit sensiblement plus que chez les plus jeunes (moins de 12 %). De même, 13 % mentionnent le décès d'un être cher, comparativement à 7 % chez les 25 à 44 ans. Cela étant, les changements liés à l'emploi, aux réalisations personnelles, aux finances et à l'éducation sont, ici aussi, les changements majeurs principaux les plus fréquents, étant mentionnés par 38 % des personnes de cet âge. Ils sont suivis par les changements liés au ménage, aux relations et aux rôles familiaux (20 %). Concernant le genre, il apparaît que les hommes de cet âge mentionnent davantage que les femmes des changements liés à l'emploi, à l'éducation, aux finances ou à la réalisation personnelle (43 % c. 34 %) (données non illustrées).

Les personnes âgées de 65 ans et plus se partagent quant à elles entre les changements liés au décès d'un être cher (33 %), à leur santé personnelle (30 %) ou aux soins donnés à une personne malade ou handicapée (14 %). De tous les groupes d'âge, les personnes âgées de 65 ans et plus sont celles qui jugent le plus négativement le changement majeur principal qu'elles ont vécu, moins du tiers d'entre elles l'ayant qualifié d'expérience positive (31 %). En fait, au sein de ce groupe d'âge, 62 % qualifient leur changement majeur principal d'expérience négative et 7 % posent un jugement mitigé, le qualifiant à la fois d'expérience positive et d'expérience négative (données non illustrées). On n'observe pas de différence de genre quant au jugement qui est fait du changement. En revanche, on constate que les hommes mentionnent davantage un changement lié au décès d'un être cher que ne le font les femmes (39 % c. 31 %), alors que celles-ci mentionnent davantage un changement lié à la santé qu'ils ne le font (33 % c. 25 %) (données non illustrées).

### La famille, la principale source de soutien pour vivre le changement

Les deux tiers des personnes ayant vécu un changement majeur au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête ont bénéficié du soutien des membres de leur famille dans le cas de leur principal changement (figure 1). De toutes les ressources d'aide mesurées par l'enquête, il s'agit de celle à laquelle les personnes touchées par un changement majeur ont eu recours dans les plus fortes proportions. Les amis proches suivent toutefois d'assez près, avec une proportion de six personnes sur dix qui ont bénéficié de leur soutien. Qu'elles soient formelles ou informelles, de nature publique ou privée, les autres ressources de soutien sont moins fréquentes. Ainsi, cette proportion atteint 40 % pour les services professionnels, et diminue progressivement pour les autres formes de ressources, la plupart ayant même profité à moins d'une personne sur cinq.

6. Voir aussi soins donnés à domicile à une personne malade ou handicapée.

Figure 1

**Proportion de personnes qui ont reçu l'aide de différentes ressources dans le cas du changement majeur principal, Québec, 2008**



\*\* Coefficient de variation allant de 25 % à 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale* (ESG), 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Peu importe la nature du changement, la famille fait toujours partie des ressources auxquelles les personnes touchées par un changement majeur ont le plus recours. Seuls les changements liés à la santé, aux relations familiales ou aux questions juridiques impliquent davantage d'autres formes de soutien que celui de la famille. Dans le cas des changements associés à la santé ou à une question juridique, le soutien professionnel est le plus fréquent; dans le cas des relations familiales, c'est le recours aux amis proches qui ressort davantage (données non présentées).

Par ailleurs, on constate que comparativement aux hommes (64 %), les femmes (71 %) sont un peu plus nombreuses, en proportion, à avoir bénéficié du soutien de la famille. Les personnes âgées de moins de 45 ans (71 %) ont aussi obtenu davantage du soutien de leur famille que les personnes de 45 ans et plus (63 %) (données non illustrées). Or, une part non négligeable des écarts liés à l'âge et au sexe peut s'expliquer par la nature différente des changements vécus. Comme il est mentionné plus haut, les femmes sont plus fortement touchées par les changements liés à la santé, lesquels sont plus

susceptibles de donner lieu à du soutien familial. De la même façon, les changements liés aux rôles parentaux, également positivement associés au soutien familial, sont vécus davantage par les personnes âgées de moins de 45 ans. Il demeure néanmoins que, même lorsque l'on ventile les données selon la nature du changement principal, plusieurs des différences liées au genre et à l'âge se maintiennent (données non présentées).

**La nature du soutien offert par la famille**

Quelle forme de soutien la famille offre-t-elle? Afin de répondre à cette question, nous avons regroupé les différentes formes de soutien en trois catégories, selon le regroupement proposé par Keown (2009): émotionnel, instrumental et informationnel. L'aide émotionnelle renvoie au soutien moral ou affectif. Le soutien instrumental réfère au soutien financier, aux biens matériels ou aux cadeaux, au transport ou aux courses, à l'expertise ou aux services professionnels, à l'aide pour les tâches ménagères, à l'entretien de la maison ou aux soins aux enfants et à l'aide pour les soins personnels ou de santé. Enfin, le soutien informationnel

comprend les recommandations auprès d'un employeur, le réseautage ou l'établissement de nouvelles relations, l'enseignement, l'accompagnement ou la formation et le soutien d'une action politique.

**Le soutien émotionnel est la forme de soutien familial la plus courante**

Le soutien émotionnel constitue la première forme de soutien offert par la famille lors de changements majeurs, 51 % des personnes ayant vécu un tel changement ont obtenu du soutien émotionnel de la part des membres de leur famille (tableau 2). Il est particulièrement fréquent lorsque le changement est lié au décès d'un être cher. En effet, 79 % des personnes ayant mentionné un décès comme changement majeur principal ont bénéficié du soutien émotionnel des membres de leur famille. Cette proportion s'élève à 63 % dans le cas de changements liés à la santé. L'âge ne semble pas associé au fait de recevoir du soutien émotionnel. Il en va autrement pour la variable sexe, les femmes étant plus susceptibles que les hommes d'en bénéficier (56 % c. 44 %).

**Une source de soutien instrumental non négligeable... à deux moments du parcours de vie**

Le soutien instrumental constitue la deuxième forme de soutien offert par la famille lors de changements, 29 % de l'ensemble des personnes ayant vécu un changement majeur principal ayant bénéficié de ce type de soutien. Les principaux changements majeurs qui ont bénéficié de soutien instrumental de la part de la famille sont liés à la santé, les soins à domicile, les rôles parentaux et la composition du ménage (tableau 2). Les deux principales formes de soutien instrumental fournies par la famille sont l'aide pour les travaux domestiques ou les soins aux enfants et l'aide financière. Ce sont les 25 à 44 ans et les 65 ans et plus qui bénéficient le plus de soutien instrumental de la part de la famille. Pour les premiers, cela se traduit par un soutien financier ou matériel et de l'aide pour les travaux domestiques ou les soins aux enfants plus fréquents que dans les autres groupes d'âge. Pour les plus

Tableau 2

**Proportion de personnes qui ont bénéficié d'un soutien familial selon la nature du soutien reçu, par sexe, groupe d'âge et type de changement majeur principal vécu, Québec, 2008**

	Émotionnel	Instrumental	Informationnel
<b>Ensemble</b>	50,6	29,4	9,5
<b>Sexe</b>	<b>a</b>	<b>a</b>	<b>a</b>
Homme	43,9	26,4	12,4
Femme	56,3	32,0	7,0
<b>Âge</b>		<b>b</b>	<b>b</b>
15 à 24 ans	50,9	28,7	12,8*
25 à 44 ans	50,5	35,5	12,0
45 à 64 ans	50,2	20,8	6,2*
65 ans et plus	52,1	33,0	F
<b>Changement<sup>1</sup></b>	<b>c</b>	<b>c</b>	<b>c</b>
Décès d'un être cher	79,2	10,7*	F
Santé	63,1	40,0	5,8**
Relations familiales	58,9	21,5*	F
Question juridique	58,7*	F	F
Soins à domicile	54,2	55,7	F
Réalizations personnelles	52,4	24,7*	9,4**
Éducation	51,6	23,4**	F
Rôle parental et soins aux enfants	43,6	56,9	19,1*
Composition du ménage	42,4	54,3	7,4**
Emploi	42,1	16,3*	15,5*
Autre changement	39,1**	F	F
Finances ou revenu	18,9*	23,5*	11,3**

a Différences selon le sexe statistiquement significatives au seuil de 0,05 (test du chi carré).

b Différences selon l'âge statistiquement significatives au seuil de 0,05 (test du chi carré).

c Différences selon la nature du changement statistiquement significatives au seuil de 0,05 (test du chi carré)

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

\* Coefficient de variation allant de 15 % à 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation allant de 25 % à 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1 Parmi les personnes ayant vécu un changement majeur uniquement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* (ESG), 2008, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

âgés, cela se traduit par une aide plus fréquente pour le transport, les courses et les travaux domestiques. Par ailleurs, comparativement à leurs homologues masculins, les femmes âgées de 45 ans et plus sont un peu plus susceptibles de recevoir du soutien instrumental, en particulier lorsqu'il s'agit du transport et de l'aide pour les travaux domestiques. Le fait que les femmes vivent plus souvent seules ou qu'elles doivent assumer une plus grande responsabilité des tâches domestiques explique sans doute une partie de ce résultat (données non présentées).

### Une source de soutien informationnel peu courante

Le soutien informationnel est la forme de soutien familial reçue le moins souvent, seulement 10 % des personnes ayant vécu un changement majeur principal en ont obtenu (tableau 2). La plupart du temps, le soutien prend la forme de renseignements ou de conseils personnels. Le soutien informationnel de la famille s'observe principalement lorsque le changement est lié aux rôles parentaux, à l'emploi ou aux finances. Cela étant, même dans ces situations, une minorité

de personnes touchées par un changement majeur disent avoir bénéficié d'un soutien informationnel en provenance des membres de leur famille. Les jeunes sont plus susceptibles de bénéficier d'un tel soutien, 12 à 13 % des moins de 45 ans en ayant bénéficié, contre moins de 6 % chez les 45 ans et plus. Il en va de même des hommes, lesquels sont 12 % à avoir obtenu un soutien informationnel de la part de leur famille, contre 7 % des femmes. Ces différences ne sont pas étrangères à la nature des changements vécus par ces différents groupes.

### Conclusion

Les Québécoises et les Québécois vivent différents changements tout au long de leur parcours de vie. Les jeunes en vivent davantage que les plus âgés, et les jugent généralement de manière plus positive. Cette différence d'appréciation n'est pas étrangère à la nature singulière des changements vécus par chacun des groupes d'âge. Plus les personnes sont jeunes, plus les changements principaux liés à l'emploi, aux réalisations personnelles, aux finances et aux études, ainsi que ceux liés au ménage, aux relations et rôles familiaux prennent de l'importance, alors qu'avec l'avancement en âge, la santé, le décès d'un être cher et les soins donnés à un proche sont davantage à la source des changements majeurs.

La famille est omniprésente pour aider les individus à vivre le changement, que celui-ci soit heureux ou malheureux. Peu importe la nature du changement, elle fait toujours partie des ressources auxquelles les personnes touchées par un changement majeur ont le plus recours. La famille offre d'abord un soutien émotionnel, en particulier lors d'un décès ou lors de changements liés à la santé, mais également un soutien instrumental ou informationnel. Le soutien instrumental de la famille est particulièrement fréquent à deux moments du parcours de vie, lorsque l'individu est âgé de 25 à 44 ans et lorsqu'il est âgé de 65 ans et plus. Ce soutien prend la forme d'un soutien financier ou matériel et de l'aide pour les travaux domestiques ou les soins aux enfants dans le premier cas, d'un soutien pour le transport, les courses et les

travaux domestiques dans le second cas. Le soutien informationnel est beaucoup plus rare, mais n'est pas négligeable chez les plus jeunes, en particulier lors de changements liés à l'emploi, aux rôles parentaux ou aux finances.

## Références

- CARRIÈRE, Yves, et autres (2006). « Socio-Demographic factors associated with the use of formal and informal support networks among elderly Canadians », dans ZENG, Yi et autres (dir.), *Longer life and healthy aging*, Dordrecht, Springer, p.287-304.
- DÉCHAUX, Jean-Hugues (2007). « Réalité et limites de l'entraide familiale », dans PAUGAM, Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, p. 205-217.
- DESROSIERS, Hélène (2013). « Conditions de la petite enfance et préparation pour l'école : l'importance du soutien social aux familles », *Portraits et Trajectoires*, Institut de la statistique du Québec, n° 18, p. 1-16.
- KEOWN, Leslie-Anne (2009). « Les réseaux sociaux aident les Canadiens à faire face au changement : rapport de l'Enquête sociale générale de 2008 », *Tendances sociales canadiennes*, n° 88, Ottawa, Statistique Canada.
- LATULIPPE, Karine, et France LAPOINTE (2012). « Pour la majorité des aînés vivant à domicile : des réseaux sociaux encore très actifs », dans RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (dir.), *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 157 à 171.
- MÉNARD, France-Pascale, et Céline LE BOURDAIS (2012). « Impact de la diversification des trajectoires familiales sur les échanges intergénérationnels », dans RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (dir.), *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 131 à 145.

# Revenu et composition du revenu des travailleurs autonomes

par Stéphane Crespo<sup>1</sup>

Les revenus des employés diffèrent-ils de ceux des travailleurs autonomes? Les revenus des travailleurs autonomes sont-ils plus diversifiés que ceux des employés? À partir de données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), cet article vise à répondre à ces questions, en tenant compte de la distinction entre le travail autonome avec aide rémunérée, et celui sans aide rémunérée.

rémunérée (AAA) et les travailleurs autonomes sans aide rémunérée (ASA). Ces catégories, dans l'EDTR, sont établies en fonction du principal emploi exercé par le particulier au cours de l'année de référence. L'encadré en fournit une définition détaillée.

## Méthodologie

Aux fins de l'analyse sont retenues les années 1996 et 2011<sup>2</sup>. L'échantillon comprend les particuliers âgés de 25 à 64

ans possédant un revenu, mais exclut les particuliers du premier et du dernier percentile<sup>3</sup>. Trois catégories de travailleurs sont retenues : les employés (E), les travailleurs autonomes avec aide

Le volet 1 du tableau 1 présente, pour ces trois catégories, les estimations du revenu disponible<sup>5</sup> moyen et total moyen, en dollars constants de 2011, ainsi que les estimations des parts, dans le revenu

Encadré

## Définitions<sup>4</sup> des catégories de travailleurs

**Employés.** Cette catégorie comprend les personnes travaillant pour le compte d'un employeur. Elle englobe les personnes qui ont travaillé pour un salaire, pour un traitement, à la commission, pour des pourboires, à la pièce ou contre rémunération « en nature » (paiements sous forme de biens ou de services plutôt qu'en espèces).

**Travailleurs autonomes, avec ou sans aide rémunérée.** Cette catégorie comprend les personnes, dont l'emploi consistait principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaires ou de locataires, celles qui travaillent comme pigistes ou à forfait pour un travail particulier (par exemple, les architectes et les infirmières privées), les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles (...), et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires. Les travailleurs autonomes comprennent autant ceux dont les entreprises étaient constituées que non constituées en société. Par ailleurs, les travailleurs autonomes comprennent ceux ayant ou n'ayant pas d'aide rémunérée. L'aide rémunérée peut comprendre un ou plusieurs employés au sens de la définition du paragraphe précédent, et dont les travailleurs autonomes constituent les employeurs. Notons que dans l'échantillon de l'EDTR retenu, la majorité des travailleurs autonomes avec aide avaient une entreprise constituée en société, tandis que la majorité de ceux sans aide avaient une entreprise non constituée. Enfin, cet échantillon exclut les travailleurs familiaux non rémunérés, habituellement considérés comme des travailleurs autonomes. Il s'agit de personnes qui travaillent sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise, d'une ferme ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un autre membre de la famille vivant dans le même logement et exploité par celui-ci.

1. L'auteur remercie James O'Connor, de la Direction des statistiques sectorielles et du développement durable, pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. L'année 1996 marque *grosso modo* le début de la période d'expansion économique postérieure à la récession du début des années 1990. Pour ce qui est du revenu des particuliers, et malgré la crise financière de 2008-2009, cette expansion s'est maintenue au moins jusqu'en 2011, l'année la plus récente pour laquelle les données étaient disponibles. C'est pourquoi l'utilisation de ces deux années permet d'illustrer de manière satisfaisante l'évolution du revenu et de la composition du revenu.
3. Puisque la taille de l'échantillon québécois des travailleurs autonomes dans l'EDTR n'est pas considérable, les particuliers aux revenus extrêmes, à plus forte raison ceux dont ces revenus étaient excédentaires plutôt que déficitaires, sont susceptibles de biaiser sérieusement les estimations de moyennes utilisées.
4. Plusieurs phrases de l'encadré sont extraites de l'item « Catégorie de travailleurs » du dictionnaire en ligne de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM). [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop017-fra.cfm>]. Les définitions contenues dans ces phrases restent cependant valables dans le cadre de l'EDTR.
5. Le revenu disponible se définit ici comme le revenu total, moins l'impôt fédéral et provincial. Le revenu total comprend tous les revenus privés et les transferts gouvernementaux.

Tableau 1.

**Revenu disponible et total moyen et composition du revenu total, selon la catégorie de travailleur et les comparaisons entre catégories, Québec, 1996 et 2011, dollars constants de 2011**

	1996			2011			Différence entre 2011 et 1996			
	Estim.	Inf.	Sup.	Estim.	Inf.	Sup.	Estim.	Inf.	Sup.	
<b>VOLET 1 : ESTIMATIONS</b>										
<b>Employés (E)</b>										
Revenu disponible moyen	\$	31 900	31 600	32 200	39 200	38 500	39 900	7 300	6 500	8 000
Revenu total moyen	\$	41 300	40 900	41 700	47 600	46 700	48 600	6 400	5 300	7 400
Part des revenus du travail	point de %	90,8	90,4	91,2	90,2	89,5	90,9	-0,6	-1,5	0,2
Part des autres revenus privés	point de %	2,8	2,5	3,1	3,3	2,6	4,0	0,5	-0,2	1,3
Part des transferts	point de %	6,4	6,2	6,7	6,5	6,1	6,9	0,1	-0,4	0,6
<b>Travailleurs autonomes avec aide (AAA)</b>										
Revenu disponible moyen	\$	30 600	28 900	32 300	38 800	33 300	44 400	8 200	2 400	14 000
Revenu total moyen	\$	40 100	37 500	42 700	48 000	40 300	55 800	7 900	-300	16 100
Part des revenus du travail	point de %	88,0	85,3	90,6	75,7	65,0	86,4	-12,3	-23,3	-1,3
Part des autres revenus privés	point de %	8,6	6,0	11,1	20,9	10,5	31,4	12,4	1,6	23,1
Part des transferts	point de %	3,5	2,7	4,2	3,4	1,7	5,1	-0,1	-1,9	1,8
<b>Travailleurs autonomes sans aide (ASA)</b>										
Revenu disponible moyen	\$	23 100	21 600	24 500	29 200	25 900	32 500	6 100	2 500	9 800
Revenu total moyen	\$	28 300	26 100	30 400	34 200	29 700	38 800	6 000	900	11 000
Part des revenus du travail	point de %	82,3	79,4	85,3	69,8	61,8	77,7	-12,6	-21,0	-4,1
Part des autres revenus privés	point de %	9,8	6,9	12,7	20,3	12,8	27,7	10,5	2,5	18,5
Part des transferts	point de %	7,9	6,7	9,0	10,0	7,1	12,9	2,1	-1,0	5,2
<b>VOLET 2 : COMPARAISONS</b>										
<b>Employés (E) et autonomes avec aide (AAA)</b>										
Ratio de revenu disponible moyen (AAA ÷ E)	n	0,96	0,91	1,01	0,99	0,85	1,13	0,03	-0,12	0,18
Ratio de revenu total moyen (AAA ÷ E)	n	0,97	0,91	1,04	1,01	0,84	1,17	0,04	-0,14	0,21
Différence dans la part (AAA - E)										
des revenus du travail	point de %	-2,8	-5,5	-0,2	-14,5	-25,3	-3,7	-11,7	-22,8	-0,5
des autres revenus privés	point de %	5,8	3,3	8,3	17,6	7,1	28,2	11,8	1,0	22,7
des transferts	point de %	-3,0	-3,8	-2,2	-3,1	-4,9	-1,4	-0,2	-2,1	1,8
<b>Employés (E) et autonomes sans aide (ASA)</b>										
Ratio de revenu disponible moyen (ASA ÷ E)	n	0,72	0,68	0,77	0,75	0,66	0,83	0,02	-0,08	0,12
Ratio de revenu total moyen (ASA ÷ E)	n	0,68	0,63	0,74	0,72	0,62	0,82	0,03	-0,08	0,15
Différence dans la part (ASA - E)										
des revenus du travail	point de %	-8,5	-11,4	-5,5	-20,4	-28,4	-12,4	-11,9	-20,4	-3,4
des autres revenus privés	point de %	7,0	4,1	9,9	16,9	9,6	24,3	9,9	2,0	17,8
des transferts	point de %	1,4	0,3	2,6	3,5	0,5	6,4	2,0	-1,2	5,2

Notes. Les erreur-types à la base des intervalles de confiance (95 %) ont été calculées par la méthode d'auto-amorçage (bootstrap). Les estimations de ratios marquées en caractères gras sont significativement différentes de 1 au seuil  $\alpha = 0,05$ . Les estimations de différences significativement différentes de 0 à ce même seuil sont aussi marquées en caractères gras.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

total, de trois sources de revenus : les revenus du travail, les autres revenus privés<sup>6</sup> et les transferts gouvernementaux. Notons que pour les travailleurs autonomes, le revenu d'entreprise peut être perçu sous la forme de revenus du travail, ou encore sous la forme de dividendes, qui constituent un revenu de placement, faisant partie ici des autres revenus privés<sup>7</sup>. Les gains des employés, en revanche, sont entièrement perçus sous la forme de revenus du travail.

Toutes les estimations s'accompagnent d'un intervalle de confiance de 95 %. Les colonnes de la section de droite du tableau (« différence entre 2011 et 1996 ») présentent les estimations et les intervalles de la différence, entre 2011 et 1996, des revenus moyens et des trois parts.

Le volet 2 du tableau présente les estimations et les intervalles se rapportant à deux comparaisons : une entre les employés et les autonomes avec aide, et une autre entre les employés et les autonomes sans aide. Tant pour l'année 1996 que 2011, les revenus moyens sont comparés entre catégories à partir de ratios ( $AAA \div E$ ;  $ASA \div E$ ), tandis que les parts le sont à partir de différences ( $AAA - E$ ;  $ASA - E$ ). Par contre, toute comparaison temporelle (section de droite) est effectuée à partir de différences. Il s'agit de différences entre les ratios de revenus de 2011 et ceux de 1996, ou encore de différences dans les écarts de parts du revenu entre ces mêmes années.

Enfin, peu importe le volet, les estimations de ratios ou de différences marquées en caractères gras sont significatives au seuil de signification de 5 %. S'il s'agit de ratios, ceux-ci diffèrent de la valeur « 1 » indiquant la parité; s'il s'agit de différences, celles-ci sont distinctes de la valeur « 0 », indiquant l'absence de ces dernières.

## Résultats

Précisons d'emblée que la répartition des catégories de travailleurs a peu varié entre 1996 et 2011, soit de 84 % à 87 % pour les employés, de 6 % à 3 % pour les travailleurs autonomes avec aide. La part des travailleurs autonomes sans aide est demeurée stable à 10 % (données non illustrées).

### Les revenus des employés différent-ils de ceux des travailleurs autonomes ?

Les revenus disponibles et totaux moyens des employés ont été équivalents à ceux des travailleurs autonomes avec aide rémunérée, tant en 1996 qu'en 2011. Ainsi, le ratio de revenu moyen entre ces catégories n'a pas différé significativement (tableau 1, volet 2) entre ces deux années. Respectivement, les revenus disponibles s'élevaient à environ 31 000 \$ en 1996 et 39 000 \$ en 2011. Pour le revenu total, les montants étaient de 41 000 \$ et 48 000 \$. Par contre, le ratio de revenu moyen des particuliers ayant un travail autonome sans aide rémunérée à celui des employés a été significativement inférieur à 1, indiquant un revenu inférieur pour les particuliers ayant un travail autonome sans aide rémunérée. Leur revenu disponible s'est fixé à environ 23 000 \$ en 1996 et à 29 000 \$ en 2011, et leur revenu total à 28 000 \$ et à 34 000 \$.

Ces résultats montrent une augmentation entre 1996 et 2011 du revenu moyen réel pour les travailleurs des trois catégories (tableau 1, volet 1, section de droite), tant pour le revenu disponible que pour le revenu total. Cependant, puisque les ratios de revenu entre chacune des deux catégories d'autonomes et les employés n'ont pas varié significativement entre ces deux années (volet 2, section de droite), on peut aussi conclure que les rythmes de croissance du revenu n'ont pas différé significativement entre ces trois catégories de travailleurs.

### Les revenus des travailleurs autonomes sont-ils plus diversifiés que ceux des employés ?

La composition du revenu des employés est demeurée stable. Ainsi, les revenus du travail, les autres revenus privés et les transferts ont occupé respectivement environ 91 %, 3 % et 6 % de leur revenu total durant les deux années observées. Par contre, la composition de revenu des travailleurs autonomes a considérablement évolué. Chez les particuliers ayant un travail autonome avec aide rémunérée, la part des revenus du travail a régressé de 12 points (de 88 % en 1996 à 76 % en 2011, voir volet 1), au profit des autres revenus privés, dont la part a augmenté dans la même mesure (12 points, soit de 9 % à 21 %). Le même phénomène s'observe chez les particuliers ayant un travail autonome sans aide rémunérée. Ainsi, de 82 %, la part des revenus du travail a chuté à 70 %, en régression de 13 points. La part des autres revenus privés s'est accrue de 10 points (de 10 % à 20 %). Quant à la part des transferts gouvernementaux, elle est demeurée plutôt stable pour les deux catégories de travailleurs autonomes.

Les données du volet 2 illustrent aussi le caractère distinct des compositions du revenu entre chaque catégorie de travailleurs autonomes et les employés, et ce, tant en 1996 qu'en 2011. En effet, les différences entre les parts du revenu total occupées par chacune des trois sources (travail, revenus privés et transferts gouvernementaux) sont toutes significatives, et montrent notamment que les revenus du travail occupent toujours une part plus élevée chez les employés.

Qui plus est, les autres revenus privés se sont en partie substitués aux revenus du travail entre 1996 et 2011 chez les travailleurs autonomes. Cette substitution s'est traduite par une hausse significative des différences dans la composition du revenu entre les particuliers ayant un travail autonome et les travailleurs

6. Les autres revenus privés comprennent principalement les revenus de placements, et les pensions de retraite venant d'un REER ou d'un régime de retraite d'entreprise.

7. Ce revenu d'entreprise peut aussi être perçu sous la forme d'une combinaison entre des revenus du travail et des dividendes.

rémunérés. Par exemple, la part des revenus du travail des particuliers ayant un travail autonome avec aide rémunérée était de 3 points moins élevée que celle des travailleurs rémunérés en 1996 (88 % c. 91 %), contre 14 points en 2011 (76 % c. 90 %), ce qui équivaut à une augmentation significative de l'écart se chiffrant à environ 12 points. Inversement, la part des autres revenus privés était de 6 points plus élevée chez les particuliers ayant un travail autonome avec aide rémunérée en 1996 (9 % c. 3 %), contre 18 points en 2011 (21 % c. 3 %), une hausse significative de 12 points. Les conclusions sont semblables en ce qui a trait à la composition du revenu lorsqu'on compare les particuliers ayant un travail autonome sans aide rémunérée et les travailleurs rémunérés.

On peut se demander par quelles sources de revenus privées autres que les revenus du travail a passé cette diversification des revenus chez les travailleurs autonomes. Des données supplémentaires (non illustrées au tableau 1) montrent que parmi les particuliers ayant un travail autonome avec aide rémunérée, la hausse de 12 points dans la part de ces autres revenus privés est due exclusivement aux placements. Parmi les travailleurs autonomes sans aide rémunérée, la hausse de 10 points dans cette part est due aux placements dans une proportion d'environ 60 %, ce qui équivaut à 6 points de pourcentage.

## Conclusion

Parmi les particuliers du Québec âgés de 25 à 64 ans avec revenu, à l'exclusion de ceux du premier et du dernier percentile, il appert que les employés et les travailleurs autonomes avec aide rémunérée ont eu des revenus disponibles et totaux comparables en 1996 et en 2011, mais plus élevés que ceux des travailleurs autonomes sans aide rémunérée. Les données n'indiquent pas que les revenus de ces trois catégories de travailleurs ont crû à des rythmes différents.

Par contre, ces données montrent des changements importants dans la composition du revenu entre ces catégories. Ainsi, parmi les travailleurs autonomes, la part des revenus du travail dans le revenu total a décliné entre 1996 et 2011 au profit des autres revenus privés, essentiellement les revenus de placement. La composition du revenu des employés est demeurée sensiblement la même. Cette diversification des revenus des travailleurs autonomes par l'intermédiaire des placements s'explique vraisemblablement par un recours accru aux dividendes plutôt qu'aux salaires comme mode de rémunération des travailleurs autonomes (en particulier pour ceux ayant des aides rémunérées). Autrement dit, il aurait été jugé plus profitable pour les travailleurs autonomes de percevoir le revenu net de leur entreprise en partie ou en totalité sous la forme de dividendes plutôt que de revenus du travail.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique  
Anne-Marie Roy, mise en page  
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques sur les conditions de vie et le vieillissement  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)  
Télécopieur : 418 643-4129  
Courriel : [enbref@stat.gouv.qc.ca](mailto:enbref@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2014  
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)